



HISTOIRE DU PORT DE BAYONNE

Source : Parcours thématique « L'Adour et le Port de Bayonne »

Service des publics du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Juin 2010

© Copyright Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Reproduction autorisée dans le cadre d'une activité pédagogique

EXTRAIT :

3- Le trafic du port : marchandises, provenances et destinations

a. Pour la période 1789-1815, très peu d'informations, si ce n'est une régression de l'activité maritime (trafic moins de 100 000 tonnes, concernant essentiellement des produits locaux). Grâce aux archives de la Chambre de Commerce de Bayonne (créée en 1726), les renseignements sont nombreux et précis pour le trafic, notamment pour la période 1746 –1780. « Les habitants de Bayonne (...) font un commerce d'une assez grande réputation, avec une partie des sujets de Sa Majesté Catholique, particulièrement dans la Haute Navarre, dans l'Aragon et dans la Biscaye (...). La pêche de la morue, et celle de la Baleine, sont deux principaux objets du négoce de mer de la ville de Bayonne (...) On fait aussi à Bayonne un assez bon commerce des mâts de navires, que l'on met dans une fosse exprès pour les conserver. Ils y viennent par différentes rivières qui descendent des Pyrénées; de Bayonne, on les envoyé à Brest et dans les autres ateliers des vaisseaux du Roi. On construit des vaisseaux à Bayonne, et l'on peut bâtir plus commodément et à meilleur marché, qu'en bien d'autres ports du Royaume, à cause de la facilité d'avoir des bois et du fer d'Espagne, des chanvres pour les cordages par la Garonne, et du goudron et du brai, qu'on tire des Landes ; mais ce ne peut être que des frégates de quarante à cinquante pièces de canon, à cause que son port est un port de barre, dont l'entrée n'est pas extrêmement profonde." - Article du Dictionnaire Universel du Commerce, éd. Jacques Estienne, Paris, 1723 et 1730 (Archives CCI Bayonne, n°2246, 3 tomes).

b. Bayonne « un port d'Espagne »... Les relations commerciales se font avec plusieurs pays d'Europe (Hollande, Pays du Nord, Flandre, Angleterre, Danemark) mais surtout avec l'Espagne (environ 2/3 du trafic). On importe d'Espagne de très grandes quantités de laine (de Navarre et d'Aragon), des colorants (indigo, cochenille), du chanvre, des cuirs et peaux, du fer de Biscaye, de l'or et de l'argent en lingots et en monnaie, des denrées alimentaires (oranges, citrons, huile d'olive, cacao, produits de la pêche). On exporte vers l'Espagne des textiles en grande quantités (toiles, draps et étoffes provenant de toute la France), des produits manufacturés (chapeaux, mercerie, papiers, peaux apprêtées, quincaillerie), du sucre provenant des Iles françaises d'Amérique, des poissons frais et salés, des jambons, des céréales (essentiellement du « blé d'Inde », le maïs), des résineux et produits forestiers (brais, planches, liège).

c. Pour le commerce avec les ports français (surtout ceux de Bretagne et Nantes, mais aussi Dunkerque, Rouen, des ports de Vendée, La Rochelle et surtout Rochefort, Bordeaux, Saint Jean de Luz), Bayonne approvisionne en denrées ou marchandises venues de l'étranger, d'autres provinces du royaume ou de l'arrière-pays: produits du sol, des forêts ou des articles manufacturés. Exemple : de Bretagne, arrivent du sel, des toiles, des sardines pour l'Espagne ; sont expédiés en Bretagne des résineux (brais et goudrons), des planches, des avirons, des jambons. Autre exemple : du Béarn arrivent des vins du Vic-Bilh et de Jurançon exportés en Hollande et dans les « pays du Nord », des étoffes de laine, des jambons, des farines, du papier exporté en Espagne et au Portugal, des saumons, frais ou salés, exportés en Espagne, des bois de mûre des forêts de la vallée d'Aspe à destination des chantiers navals de Bayonne et de Rochefort ;



ACADEMIE DU CHOCOLAT DE BAYONNE

en Béarn, sont expédiés des denrées alimentaires et des produits servant à la teinture des étoffes (indigo, « bois du Brésil»...). **Port de transit**, Bayonne a vu son activité augmenter à la fin du XVIIIe siècle, grâce à la **franchise accordée en 1784** (marchandises étrangères exemptes de toute espèce de police, de formalités et de droits). *Mano Curutcharry, octobre 2006, professeure d'histoire géographique, professeure relais patrimoine 64, chargée de mission au Musée.*